

LES CRYPTO-MONNAIES

De plus en plus de magasins à Paris et dans d'autres villes françaises acceptent les bitcoins et autres monnaies virtuelles. Il ne s'agit pas seulement de magasins liés aux technologies, certains restaurants ou magasins de vêtements s'y mettent aussi. Qu'est-ce que la crypto-monnaie ? C'est une monnaie virtuelle, qui existe seulement sur internet, et qui n'a pas d'équivalent matériel. Son code est open source, ce qui a permis à de nombreuses monnaies de s'en inspirer. On effectue des achats par l'intermédiaire de deux banques (la mienne et celle du magasin où j'effectue mes achats). Dans le cas des crypto-monnaie, il n'y a qu'une seule banque. C'est une sorte de banque centrale, puisqu'elle émet régulièrement de la monnaie. Les crypto-monnaies sont donc novatrices en ce sens que cette monnaie se passe des intermédiaires habituels. Cette banque est dite décentralisée, puisqu'elle n'est pas gérée par des humains, mais par un logiciel open source. Faisant partie de la chaîne des blocs, c'est une technologie issue du monde de la cryptographie, non du monde de la finance, même si la cryptographie est essentiellement utilisée par le secteur financier actuellement. Les individus qui créent de la monnaie virtuelle à l'aide de blocs qui vont être intégrés dans la chaîne des blocs s'appellent des mineurs. Chaque bloc contient une sécurité qui permet de s'assurer contre la falsification de l'écriture du code. Des techniques cryptographiques permettent de s'assurer que les mineurs font du bon travail. A l'origine, c'est un groupe d'individus qui cherchent à se lancer des défis technologiques, mais c'est devenu aujourd'hui un phénomène important.

La monnaies tendent naturellement à la désinflation. Au fur et au mesure que la banque centrale crée de la monnaie, cette monnaie tend à perdre sa de la valeur. En ce qui concerne les crypto-monnaies, leur quantité est limitée, ce qui induit un processus d'inflation. Cela a pour conséquence d'encourager ses possesseurs à économiser leur argent plutôt qu'à le dépenser. En ce qui concerne l'encadrement juridique des micro-monnaies, malgré le développement de ces devises, elles n'ont aucun statut juridique. Dans certains pays européens, elles sont considérées comme des marchandises, au même titre que le sucre ou l'or. Il devient de plus en plus possible de payer avec des bitcoins ; de plus en plus de commerces acceptent les bitcoins et autres monnaies électroniques, mais en raison de leur volatilité, elles menacent la stabilité financière.